



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
RETURN BIDS TO:**

Agence Parcs Canada, Unité de réception des soumissions
Services nationaux de passation de marchés
220, 4e Avenue S.E., bureau 720
Calgary AB T2G 4X3

**RÉVISION 004 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

**REVISION 004 TO A
REQUEST FOR PROPOSAL**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de la soumission demeurent les mêmes.

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the bid remain the same.

Bureau de distribution - Issuing Office :
Agence Parcs Canada
Services nationaux de passation de marchés
220, 4e Avenue Sud-Est, bureau 720
Calgary AB T2G 4X3

Sujet - Title : Système de laissez-passer du parc — Réserve de parc national Pacific Rim	
N° de l'invitation - Sollicitation No. : 5P420-19-0320/A	Date : 09 decembre 2019
Amendment No. - N° de modification : 004	
N° de référence du client - Client Reference No. : n/a	
N° de référence du SEAG GETS Reference No. : PW-19-00895229	

L'invitation prend fin - Sollicitation Closes : À - at : 14 :00 Le - on : 18 decembre 2019	Fuseau horaire - Time Zone HNR
---	---

F.A.B. - F.O.B. : Usine - Plant : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre - Other : <input type="checkbox"/>		
Adresser toutes demande de renseignements à - Address Enquiries to: Kirsten Sage		
N° de téléphone Telephone No. : 587-436-5795	N° de télécopieur Fax No. : 1-866-246-6893	Courriel - Email Address : Kirsten.sage@canada.ca
Destination des biens, services et travaux de construction - Destination of Goods, Services, and Construction : Voir ici		

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE - TO BE COMPLETED BY THE BIDDER

Nom du fournisseur/de l'entrepreneur - Vendor/ Firm Name :	
Adresse - Address :	
N° de téléphone - Telephone No. :	N° de télécopieur - Fax No. :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) - Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/ Firm (type or print):	
Signature :	Date :

Modification 004

Cette modification vise à fournir des réponses aux questions des soumissionnaires.

A. Questions et réponses

- Q1.** L'Agence Parcs Canada peut-elle donner une idée de l'utilisation moyenne qui sera faite des machines?
- R1.** Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour les 14 machines, il y a eu un peu moins de 63 000 transactions.
- Q2.** À la page 18, au point 2.1, l'Agence Parcs Canada indique qu'elle attend de l'entrepreneur qu'il mette en œuvre la solution la plus fiable et la plus économique de traitement en temps réel des cartes de crédit.
Notre équipement est livré avec l'un des meilleurs systèmes de communication cellulaire sur le marché qui procure la meilleure qualité de communication possible avec une telle technologie, mais même le meilleur produit, si le signal cellulaire est perdu ou trop faible, peut voir ses transactions ralenties ou même annulées.
Comme nous ne sommes pas le fournisseur de signaux cellulaires, nous ignorons comment nous pouvons garantir la qualité de la communication. Pouvez-vous nous faire part de vos conseils ou commentaires à ce sujet?
- R2.** Telus semble offrir la meilleure couverture dans la région, mais c'est au soumissionnaire potentiel de faire ses recherches et d'être en mesure de garantir la connexion. C'est en partie pour cette raison que la visite sur place était obligatoire.
- Q3.** À la page 25, l'Agence Parcs Canada mentionne ce qui suit :
L'entrepreneur doit fournir, au minimum, un représentant de soutien technique qualifié disponible par téléphone et par courriel sept jours sur sept (y compris les jours fériés), à raison de 8 heures par jour, de 8 h à 18 h, heure du Pacifique. Le représentant offre un soutien technique pendant la durée du contrat, au besoin.
- Que se passerait-il si jamais vous demandiez un service en dehors de cette plage?
- R3.** Il est entendu que le représentant ne serait probablement pas disponible. Nous ne prévoyons pas de communiquer avec les représentants en dehors des heures normales de travail.
Les factures mensuelles n'incluront que les frais mensuels d'hébergement et les frais de location pour les jours où les machines sont pleinement fonctionnelles.
- Q4.** Possédez-vous les appareils actuels?
- R4.** Le contrat actuel en est un de location-exploitation. L'Agence Parcs Canada ne possède pas les appareils.
- Q5.** L'Agence Parcs Canada souhaite que l'appareil de distribution de laissez-passer au parc soit en mesure de produire un minimum de 3 500 permis avant que soit nécessaire la recharge de papier. Pouvez-vous indiquer la longueur des permis, d'après les renseignements fournis à la section 3.8.2? Un minimum de trois pouces suffirait-il?
- R5.** Trois pouces, c'est assez court, mais si le soumissionnaire peut garantir que toutes les informations requises y figureront et qu'elles seront lisibles pour les agents de conformité qui vérifient les pare-brise, alors ce sera suffisant. Notez qu'il doit y avoir un peu d'espace dans le bas étant donné que les billets glissent derrière le tableau de bord et doivent être visibles de l'extérieur du véhicule. Nous vous invitons à consulter les photos ci-jointes des permis actuels à titre de référence seulement.

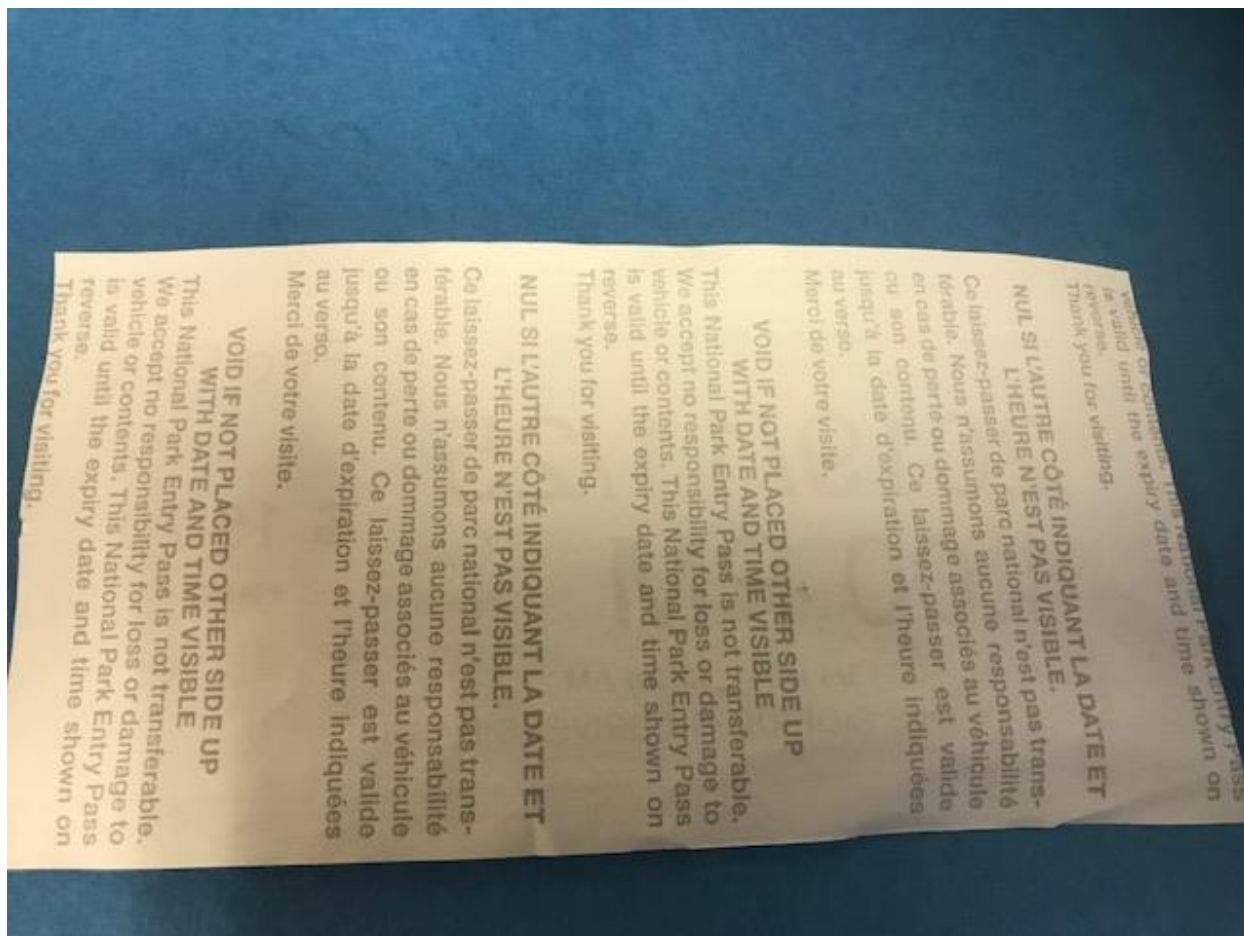
N° de l'invitation - Solicitation No. :
5P420-19-0320/A

N° de la modif. - Amd. No. :
004

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Système de laissez-passer du parc — Réserve de parc national Pacific Rim



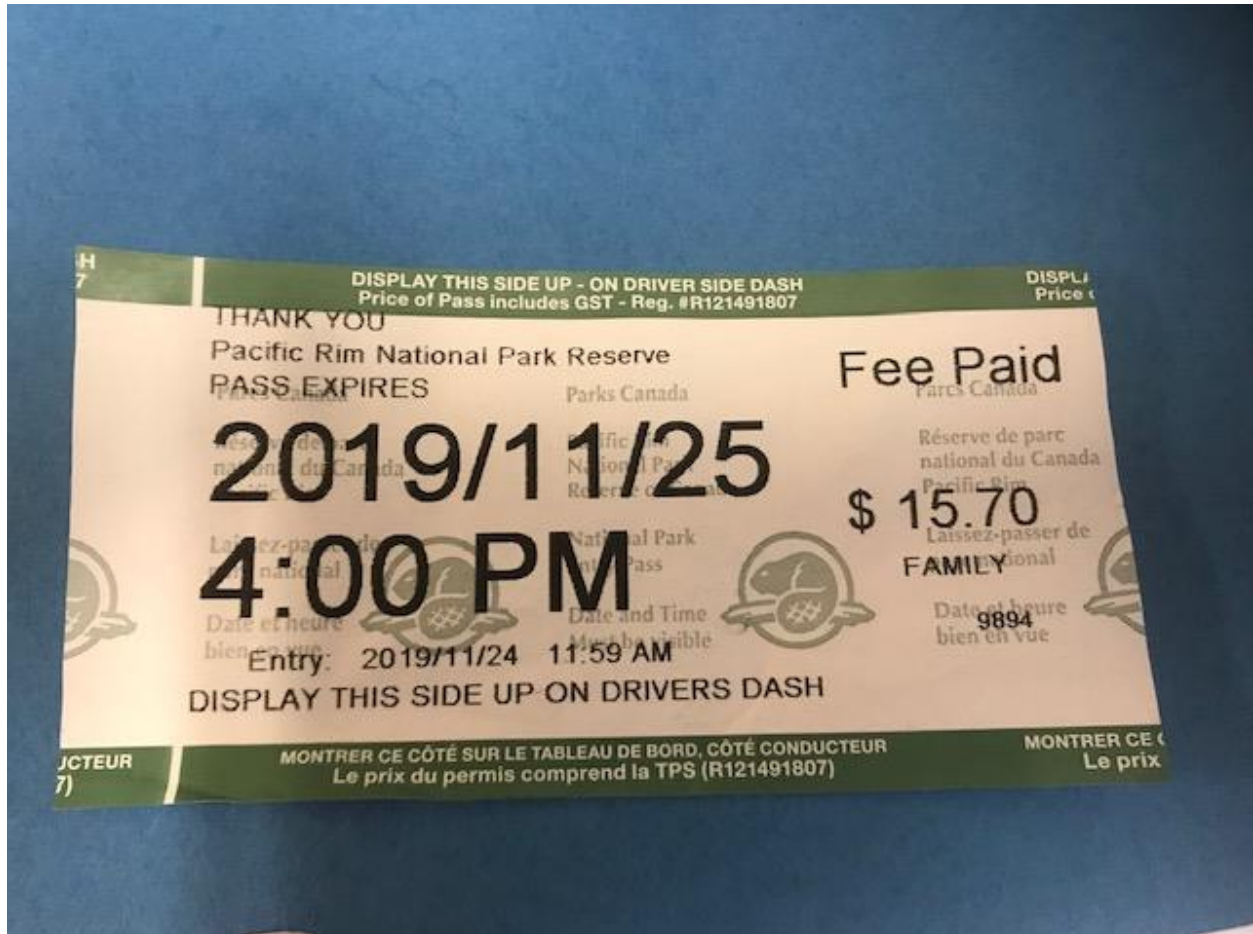
N° de l'invitation - Solicitation No. :
5P420-19-0320/A

N° de la modif. - Amd. No. :
004

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Système de laissez-passer du parc — Réserve de parc national Pacific Rim



LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.